

Communiqué de presse

Paris, le 29 février 2012

Accor et Foncière des Murs signent 152 annexes vertes

Accor et Foncière des Murs, engagés dans des stratégies ambitieuses de développement durable, annoncent avoir signé des annexes vertes sur l'ensemble des 152 immeubles loués par Accor et détenus par Foncière des Murs, témoignant ainsi de la forte dynamique de leur démarche partenariale et responsable.

Fortement engagé en matière de développement durable, Accor s'est doté dès 1994 d'une Direction du développement durable visant notamment à maîtriser l'impact environnemental de ses activités. En 2011, Accor a publié une étude complète sur son empreinte environnementale (accessible en ligne sur le site <http://www.accor.com/fr/developpement-durable.html>) qui confirme l'importance de la maîtrise des consommations d'énergie, des consommations d'eau et de la production de déchets dans ses hôtels pour réduire son impact sur les écosystèmes.

Foncière des Murs, filiale de Foncière des Régions, sensible aux impératifs du développement durable et soucieux de limiter les impacts environnementaux de ses immeubles, est l'un des pionniers dans la mise en place de l'annexe verte en France. Une initiative s'inscrivant dans le dispositif de partenariat développé avec ses locataires « grands comptes », comme Accor. Foncière des Murs, déjà signataire d'annexes vertes avec l'enseigne Courtepaille notamment, entend poursuivre ce travail avec l'ensemble de ses partenaires locataires.

Le partenariat entre les deux sociétés trouve ici une nouvelle dimension. Accor et Foncière des Murs s'engagent à collaborer à travers le partage de données, l'échange de bonnes pratiques et la conduite d'études communes pour aller plus loin dans la protection de l'environnement. Les thèmes de collaboration sont multiples, parmi lesquels l'énergie, la métrologie, la biodiversité, voire des thématiques beaucoup plus innovantes dans le pilotage et la maintenance des bâtiments.

A propos de Accor



Accor, premier opérateur hôtelier mondial, leader en Europe est présent dans **90 pays** avec **plus de 4 400 hôtels** et **530 000 chambres**. Fort d'un large portefeuille de marques, avec **Sofitel, Pullman, MGallery, Novotel, Suite Novotel, Mercure, Adagio, ibis, all seasons/ibis Styles, Etap Hotel/Formule 1/ibis budget, hotelF1 et Motel 6**, Accor propose une offre étendue, allant du luxe à l'économique. Avec **145 000 collaborateurs** à travers le monde, le Groupe met au service de ses clients et partenaires son savoir-faire et son expertise acquis depuis près de 45 ans.

A propos de Foncière des Murs

Foncière des Murs, filiale de Foncière des Régions, est spécialisée dans la détention de murs d'exploitation notamment dans les secteurs de l'hôtellerie, de la santé et des commerces d'exploitation. Société d'Investissements Immobiliers Cotée (SIIC), partenaire immobilier des grands acteurs des murs d'exploitation, Foncière des Murs détient un patrimoine d'une valeur de 2,9 Md€. Foncière des Murs est cotée sur Euronext Paris, compartiment B d'Eurolist (FR0000060303 - FMU). www.foncieredesmurs.fr

Contacts :

ACCOR

Charlotte Thouvard - Directeur de la Communication EMOA et des Relations Médias Monde
Tél. : + 33 (0)1 45 38 18 28

Elodie Woillez - Relations presse
Tél. : + 33 (0)1 45 38 87 08

FONCIERE DES MURS

Dominique Ozanne – Directeur Général
Tél. : + 33 (0)1 58 97 54 20
dominique.ozanne@fdr.fr